

FEUS

FÉDÉRATION
ÉTUDIANTE DE
L'UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

Mémoire de la FEUS
La Fédération étudiant de l'Université de Sherbrooke
s'oppose au projet GNL Québec

Bonjour M. Legault,

Les personnes étudiantes de premier cycle de l'Université de Sherbrooke tiennent à vous faire part de leur opposition ferme quant à la tenue du projet GNL Québec. La Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) espère grandement que le gouvernement du Québec écoutera les inquiétudes et les cris d'alarmes envoyés par les intellectuel.le.s de demain. Des aspects de santé et de sécurité, ainsi qu'économiques et les impacts environnementaux du projet incitent la Fédération étudiant de l'Université de sherbrooke à se positionner contre ledit projet. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et espérons que l'étendue des arguments des différents professionnel.le.s raisonneront en vous et vous feront reprendre raison.

Santé et Sécurité

Le projet de gazoduc GNL Québec entraîne son lot de risques importants pour la santé et la sécurité de la population générale du Québec, dont celle de la communauté étudiante de l'Université de Sherbrooke. Dans le but de protéger la vie et la santé de nos membres, la FEUS, en se basant sur la lettre ouverte signée par 250 médecins et professionnel.le.s de la santé (en annexe A), tient à rappeler les impacts néfastes qu'apporterait ce projet sur la santé des citoyens et citoyennes du Québec.

Également, le transport de tonnes de gaz naturel sur le territoire québécois entraîne de hauts risques d'inflammabilité conséquemment la mise à risque de nombreuses vies de travailleurs, travailleuses et espèces animalières sur le passage. Effectivement, en cas d'incident, le gaz naturel liquéfié peut créer une dilution explosive avec l'air susceptible de s'enflammer et de causer des dommages sur plus de 3,5km¹.

De plus, il n'est d'aucune surprise que ce projet de gazoduc générera des tonnes d'émissions de GES qui, selon le gouvernement du Canada, comporte de nombreux risques sur la santé humaine. Passant de l'augmentation des risques de cancers à l'augmentation des problèmes respiratoires, de l'augmentation des risques de maladies transmises par l'eau, la nourriture et les rongeurs, et considérant l'augmentation des risques de décès attribuables à la déshydratation et

¹ Pole, G. (2016). LNG and public safety: the elephant on the water. Canada's National Observer. [En ligne] <https://www.nationalobserver.com/2016/05/05/opinion/lng-and-public-safety-elephant-water>

l'insolation², GNL Québec met à risque la vie et la santé de la population québécoise. S'ajoute à ces sept millions de tonnes de CO₂ générés annuellement, toutes les émissions fugitives de méthane lors du transport et de la manutention du gaz naturel. Rappelons que le méthane dont est composé le GNL produit 34 fois plus de gaz à effet de serre que le CO₂³. Il nous semble aberrant de devoir rappeler au Gouvernement du Québec qu'il est de leur responsabilité d'assurer la santé et la sécurité de leurs citoyen.ne.s et que de telles considérations devraient être les premiers facteurs à prendre en compte lors de la tenue de projets tels que GNL Québec. La FEUS considère qu'il s'agit là d'une insulte à l'intégrité et à la santé de ses membres et de toute la population québécoise.

Économie

Sur le plan de l'économie, les étudiants et étudiantes de premier cycle de l'Université de Sherbrooke se positionnent en faveur d'une décroissance économique intelligente et progressive. Ainsi, pour la FEUS, les arguments économiques en faveur du projet ne justifiaient en aucun cas son engendrement. En revanche, comme il s'agit de l'argument central du gouvernement québécois, nous l'avons exploré et il en ressort que les impacts économiques du projet GNL Québec ne seraient pas aussi intéressants qu'espérés. En effet, un texte signé par 40 économistes et chercheur.e.s en économie au Québec (Annexe B) a été publiée sur la Presse le 15 octobre 2019 relatant que :

Contrairement à ce que prétend son promoteur, le gaz transporté par ce pipeline pourrait bien remplacer du gaz conventionnel plus propre ou de l'électricité de source renouvelable, et ainsi augmenter les émissions globales de GES, tandis que les emplois promis dans les régions visées par le projet ont toutes les chances d'aggraver encore davantage la pénurie de main-d'œuvre vécue actuellement. ⁴

²Gouvernement du Canada (2020). Émission de gaz à effet de serres : facteurs et incidences [En ligne].

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre-facteurs-incidences.html>

³Myhre, G., D. Shindell, F.-M. Bréon, W. Collins, J. Fuglestedt, J. Huang, D. Koch, J.-F. Lamarque, D. Lee, B. Mendoza, T. Nakajima, A. Robock, G. Stephens, T. Takemura and H. Zhang. (2013). Anthropogenic and Natural Radiative Forcing. In: Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. [En ligne] https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/WG1AR5_Chapter08_FINAL.pdf

⁴ Texte collectifs signés par 40 économistes et chercheurs en économie (2019). Le projet GNL Québec, bon pour l'économie? [En ligne] <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2019-10-15/le-projet-gnl-quebec-bon-pour-l-economie>

Considérant l'arrêt de production forcée de Rio Tinto dans la région dû à une pénurie de main-d'œuvre et considérant que Résolu devra envisager l'embauche d'environ 800 employé.e.s suite à la retraite de 30% à 40% de sa main-d'œuvre, les emplois générés par le projet devront être comblés par des travailleurs et travailleuses provenant de l'étranger. Dans un autre scénario, des professionnel.le.s québécois désirant travailler pour ce projet quitteront leurs emplois actuels dans la région aggravant ainsi la situation de pénurie actuelle⁵.

Finalement, comme l'indique les économistes québécois, les retombés économiques du projet ne serviront principalement pas à l'épanouissement local, mais seront davantage distribuées dans des sociétés d'investissements établies aux États-Unis. Ainsi, la FEUS est particulièrement indignée alors que de nombreux étudiants et étudiantes universitaires peinent à payer leurs factures, le Gouvernement du Québec décide d'offrir un taux préférentiel sur l'hydroélectricité pour la tenue du projet, subventionnant ainsi indirectement à la hauteur de 43 millions de dollars sur six ans un projet qui met à risque sa population.

Environnement

La construction d'un pipeline de 782 km, la construction et la mise en marche d'un complexe pour la transformation du gaz en méthane liquide et le transport par méthanier dans le Fjord du Saguenay engendrerait un lot de conséquences néfastes et irréversibles pour notre environnement déjà fragilisé.

Effectivement, la FEUS tient à rappeler que l'estuaire du Saint-Laurent, là où passera le méthanier, constitue l'habitat naturel d'une population de bélugas, une espèce menacée en vertu de la liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec⁶. La disparition de l'espèce dans l'estuaire du Saint-Laurent aura des retombées économiques néfastes considérant que l'observation des bélugas dans la région a des impacts socioéconomiques importants⁷.

De plus, les personnes étudiantes de l'Université de Sherbrooke s'opposent à tout projet d'oléoducs, de gazoducs et d'autre pipeline au Québec, notamment dans l'intention d'arrêter les

⁵ Texte collectifs signés par 40 économistes et chercheurs en économie (2019). Le projet GNL Québec, bon pour l'économie? [En ligne] <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2019-10-15/le-projet-gnl-quebec-bon-pour-l-economie>

⁶ Gouvernement du Québec (2010). Liste des espèces menacées ou vulnérables du Québec : Béluga (population de l'estuaire du Saint-Laurent). [En ligne] <https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=3>

⁷ Gouvernement du Canada (2015). Bélugas (delphinapterus leucas) de l'estuaire du Saint-Laurent : évaluation et rapport de situation du COSEPAC 2014 [En ligne] https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/evaluations-rapports-situations-cosepac/beluga-population-estuaire-saint-laurent-2014.html#_01_5

sables bitumineux⁸. Ainsi, il en va de soi que la FEUS prenne part au Bureau d'audiences publiques en environnement afin de faire entendre son mécontentement vis-à-vis de la décision du Gouvernement du Québec qui représente une aberration climatique. Effectivement, il est maintenant indéniable que le Québec ratera son objectif de réduction des GES pour 2020, émissions qui devraient être réduites à -20% sous le taux d'émission de 1990. Bien que le gouvernement le reconnaisse et dise vouloir atteindre sa cible pour 2050, il semble incohérent que ce même gouvernement veuille participer à un projet comme celui de GNL Québec qui émettra plus de 7 millions de tonnes de CO2 dans l'atmosphère chaque année pour les 30 à 50 prochaines années. La FEUS s'indigne face à cette aberrance climatique et réitère que les actes du Gouvernement sont teintés de son irrespect pour la population québécoise.

Pour ces nombreuses raisons, la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke demande au Gouvernement du Québec de mettre fin à ce projet pour la santé et la sécurité des Québécois et Québécoises ainsi que pour l'économie du Québec. Nous invitons le gouvernement à dorénavant investir dans des projets d'énergie verte qui ne demanderont pas aux générations futures d'agir afin de rétablir les erreurs commises aujourd'hui. Commençons la transition dès maintenant et, ensemble, travaillons à faire du Québec un chef de file dans la lutte environnementale.

Sophie Troalen-Muckle,

Vice-présidente aux projets environnementaux de la FEUS

⁸ Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (2020). Cahier de position, art.5.10. [En ligne] https://static1.squarespace.com/static/5b01f2162971145828bdd5f9/t/5f21fb1df951e514d213c4b/1596062706472/Cahier-de-positions_yfinale.pdf

